



SOCIÉTÉ LAND'OR
S.A AU CAPITAL 11.226.376 DINARS
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA
IDENTIFIANT UNIQUE : 0496254Y

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le Mardi 28 juin 2022 à 11 Heures au Siège Social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, Ben Arous - Tunisie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2021 ;
- Lectures des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 ;
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président